

# CONCLUSIONS MOTIVEES ET AVIS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

**ENQUETE PUBLIQUE COMPLEMENTAIRE  
PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE  
PUBLIQUE, PORTANT SUR LES AVANTAGES  
ET LES INCONVENIENTS DES  
MODIFICATIONS DU LINEAIRE PROJETE  
POUR L'AMENAGEMENT DE LA RD752  
ENTRE MONTREVAULT-SUR-EVRE et  
BEAUPREAU-EN-MAUGES**

- Enquête publique complémentaire : du 19 avril 2021 au 7 mai 2021 inclus,
- Enquête publique initiale : du 21 octobre 2019 au 22 novembre 2019 inclus,
- Arrêté de la Préfecture de Maine et Loire DIDD/BPEF/2021 n°72 en date du 23 mars 2021.

**Commissaire enquêteur : Madame Brigitte CHALOPIN.**